

Projet de Délibération

Objet : Travaux d'Éclairage Public – Création de l'éclairage public sur la ZAC de Carget (version souterraine)

Vu le dossier présenté en date du 5 avril 2023 par les Services du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU GERS, après étude détaillée et échange de vues et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- Approuve le projet concernant les travaux cités en objet pour un montant total de **50 499.53 € T.T.C.**
- Sollicite Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergies du Gers une subvention aussi substantielle que possible dans le cadre de la délibération prise par le Comité du Syndicat Départemental lors de la réunion du 29 mars 1994.
- Confie la réalisation de ces dits travaux au Syndicat Départemental d'Énergies du Gers dans le cadre de la convention de mandat passée entre les deux parties annexée à la présente.
- Autorise Madame la Présidente à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces travaux et en particulier la convention précitée.